



aefe
agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger



Concours restreint d'architecture et d'ingénierie sur esquisse
en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Construction d'une salle polyvalente au Lycée Français de Valence

AVIS DE MARCHÉ

Ce concours est couvert par : la directive 2004/18/CE

SOMMAIRE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE	3
I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :	3
I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :	3
I.3) ACTIVITE PRINCIPALE :	3
I.4) ATTRIBUTION DE MARCHE POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS	3
SECTION II : OBJET DU CONCOURS / DESCRIPTION DU PROJET	4
II.1) DESCRIPTION	4
SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE	5
SECTION IV : PROCEDURE	6
IV.1) TYPE DE CONCOURS :	6
IV.2) NOMS DES PARTICIPANTS DEJA SELECTIONNES :	6
IV.3) CRITERES D'EVALUATION DES PROJETS :	6
IV.4) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF	6
IV.5) RECOMPENSES ET JURY	6
SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	7
VI.1) CE CONCOURS S'INSCRIT DANS UN PROJET / PROGRAMME FINANCE PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :	7
VI.2) AUTRES INFORMATIONS :	7
VI.3) PROCEDURES DE RECOURS	8
VI.4) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 21 MAI 2014	8

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger représentée localement par le Lycée Français de Valence,
Contact : M. le Proviseur du Lycée Français de Valence, à l'attention de M. ALMOSNINO Gilles,
Calle Orensa, 20 - Apartado 119, ES - 46980 Paterna (valencia),
Tél : +34 961364031, Email : secretariat@ent-lfval.net

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir d'adjudicateur : <http://www.lfval.net>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Antenne immobilière de l'AEFE à Madrid, Contact : N°1, à l'attention de M. DUPONT LE PRIOL Corentin,
Ambassade de France en Espagne, Calle Marques de la Ensenada, 10, ES - 28004 Madrid,
Email : corentin.dupont@diplomatie.gouv.fr

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Lycée Français de Valence, Contact : M. le Proviseur, à l'attention de M. ALMOSNINO Gilles,
Calle Orensa, 20 - Apartado 119, ES - 46980 Paterna (valencia), URL : <http://www.lfval.net>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Lycée Français de Valence, Contact : M. le Proviseur, à l'attention de M. ALMOSNINO Gilles,
Calle Orensa, 20 - Apartado 119, ES - 46980 Paterna (valencia)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Etablissement public de droit français

I.3) Activité principale :

Éducation

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

SECTION II : OBJET DU CONCOURS / DESCRIPTION DU PROJET

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au concours / projet par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une salle polyvalente de 250 places assises au Lycée Français de Valence.

II.1.2) Description succincte :

Le présent marché de maîtrise d'oeuvre a pour objet la construction d'une salle polyvalente de 250 places assises et l'aménagement d'un parvis d'entrée de 300m² et de 17 places de stationnement voiture. La surface utile est estimée à 530m² en construction neuve.

Le programme prévoit d'installer les services techniques dans le sous-sol de cette nouvelle construction.

La salle polyvalente sera équipée de gradins rétractables permettant des activités pédagogiques et culturelles variées : salle d'activités, salle de motricité, salle d'examen ou salle de spectacle pour des représentations théâtrales, des conférences ou des réunions avec les parents d'élèves et les enseignants.

L'attention sera portée sur la qualité architecturale, fonctionnelle et acoustique de la salle.

Les travaux seront réalisés en site occupé.

Lieu d'exécution :

Lycée Français de Valence, Calle Orenga, 20 - Apartado 119, ES - 46980 Paterna (Valencia) - Espagne.

La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux de construction neuve de la salle polyvalente et d'aménagement des extérieurs est estimée à 1.200.000 euros HT.

II.1.3) Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 71200000

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Critères de sélection des participants :

Il s'agit d'un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur Esquisse + avec respect de l'anonymat, comprenant deux phases :

- la première : le Jury dressera la liste des candidats admis à concourir, en fonction des renseignements remis conformément au paragraphe VI.
- la seconde : les candidats sélectionnés remettront un projet et une offre financière de manière anonyme sur la base d'un dossier de consultation.

Critères de sélection des participants :

Le Jury, assisté d'une commission technique, sera chargé d'examiner les candidatures en fonction des critères suivants :

- Cohérence et organisation de l'équipe, qualification de chacun de ses membres et répartition des rôles ;
- Qualité architecturale et technique appréciée au regard des références présentées par l'ensemble des membres de l'équipe ;
- Capacité financière du groupement en fonction des chiffres d'affaires moyens de ses membres sur les trois dernières années, et moyens humains et matériels de l'ensemble de l'équipe.

III.2) La participation est réservée à une profession particulière :

Oui

La prestation est réservée à des architectes et bureaux d'études techniques dans les domaines requis.

L'équipe candidate devra être dotée au minimum de compétences dans les domaines suivants (compétences minimales requises sous peine de nullité de la candidature) :

- compétences en architecture permettant notamment le dépôt de demandes administratives de construire auprès des autorités locales,
- compétences techniques couvrant les domaines structure, fluides, acoustique, économie de la construction et vrd,
- compétences en développement durable.

Un des architectes sera mandataire du groupement. Le groupement de maîtrise d'oeuvre sera conjoint avec mandataire solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement.

Les compétences en architecture ne peuvent être candidates que dans une seule équipe.

Dans le cas de changement de la composition de l'équipe de Maîtrise d'oeuvre candidate ou de toute autre déclaration incluse dans cette candidature, apparaissant après la procédure de présélection, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de disqualifier l'équipe en question.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de concours :

Restreint

Nombre envisagé de participants : nombre minimal 3 / nombre maximal 5

IV.2) Noms des participants déjà sélectionnés :

IV.3) Critères d'évaluation des projets :

Le Jury, assisté de la commission technique, sera chargé d'examiner les prestations réalisées par les candidats, et présentées de manière anonyme. Le projet proposé devra respecter le programme fonctionnel et technique et l'enveloppe financière que le maître d'ouvrage compte affecter aux travaux.

Le jugement et le classement des projets seront proposés par le Jury au pouvoir adjudicateur sur la base des critères de choix suivants :

1) Conception du projet

- Insertion dans le site,
- Traitement des accès et organisation des flux de circulation sur le site,
- Qualité architecturale du projet et du traitement des espaces,
- Adéquation de la réponse au programme en termes d'organisation, de dimensionnement des espaces et de gestion des flux.

2) Pertinence technique et économique

- Fiabilité, pérennité et pertinence économique des solutions techniques et constructives dans un objectif de coûts d'exploitation réduits et d'une maintenance aisée,
- Sincérité de l'estimation globale et de sa décomposition.

Après levée de l'anonymat, au vu de la proposition du classement du Jury et de la proposition financière et de l'organisation des équipes de maîtrise d'oeuvre, le pouvoir adjudicateur pourra engager une négociation avec la ou les équipes de son choix.

IV.4) Renseignements d'ordre administratif

IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :

Documents payants : non

IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

27/06/2014 à 17 h 00

IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

11/07/2014

IV.4.5) Langue(s) dans lesquelles les projets ou les demandes de participation peuvent être rédigés :

Espagnol, Français.

IV.5) Récompenses et jury

IV.5.1) Une ou des prime(s) sera / seront attribuée(s) : Oui.

Nombre et montant des primes à attribuer :

Une indemnité de 6.000 euros sera attribuée aux candidats admis à concourir ayant remis un dossier complet et conforme aux conditions du règlement du concours. Cette prime constituera une avance sur les honoraires de l'équipe titulaire du marché.

Le montant de la prime pourra être réduit après avis du Jury si celui-ci estime que le niveau de rendu et l'investissement du candidat sont insuffisants.

IV.5.2) Détail des paiements à verser à tous les participants : par virement bancaire

IV.5.3) Contrats faisant suite au concours : Oui. Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours.

IV.5.4) La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : Non.

IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Ce concours s'inscrit dans un projet / programme financé par des fonds communautaires :

Non.

VI.2) Autres informations :

VI.2.1) Justificatifs à produire par les candidats :

Les documents suivants seront à rendre par les candidats et formeront le dossier de candidature :

a) Pour l'ensemble du groupement, un dossier de présentation comprenant :

- Une lettre de candidature datée et signée par l'ensemble des membres du groupement où chacun d'entre eux sera identifié ;
- Une note méthodologique du groupement (3 pages A4 maximum), cette note comprendra des éléments décrivant la motivation, la perception du projet et l'organisation de l'équipe envisagée ;
- Le CV détaillé de chaque membre de l'équipe qui suivra précisément l'opération.

b) Pour chaque membre du groupement, un dossier administratif comprenant :

- L'inscription à l'ordre des architectes pour le membre du groupement concerné ;
- Les attestations de qualifications professionnelles ;
- Une attestation délivrée par la compagnie d'assurance auprès de laquelle le candidat aura souscrit ses polices personnelles de responsabilité civile et de couverture des risques professionnels ;
- Une déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
- La copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire et le cas échéant l'autorisation de poursuite d'activité ;
- Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation pour des infractions au code du travail de son pays d'exercice ;
- Une déclaration sur l'honneur que le candidat est à jour de ses obligations auprès des administrations fiscales et sociales de son pays d'exercice.

c) Un dossier technique comprenant :

- Une fiche de synthèse des capacités et moyens du groupement candidat (impérativement présentée dans le cadre type 1) ;
- Une liste de références récentes pour chacun des membres du groupement (impérativement présentées dans le cadre type 2) ;
- Une sélection de 3 références illustrées pour les architectes de complexité équivalente en précisant leur démarche environnementale (impérativement présentées dans le cadre type 3) ;
- Un dossier de références illustrées pour les architectes.

Les cadres type sont à télécharger sur le site internet du lycée français de Valence (www.lfval.net).

Tous ces éléments forment le dossier de candidature. Il sera remis en deux exemplaires sous format papier et en deux exemplaires sous format informatique (CD-ROM ou clé USB).

Seuls les formats de fichiers informatiques de type .pdf et .xls pour les cadres types seront acceptés. Tout fichier reçu contenant un virus ne sera pas réparé et sera considéré comme non reçu.

Dans le cas où un candidat n'aurait pas présenté l'ensemble de ces documents, le maître d'ouvrage se réserve le droit de lui demander les éléments manquants.

VI.2.2) Remise des candidatures :

Les dossiers de candidature, en deux exemplaires papiers et deux exemplaires informatiques seront envoyés par courrier recommandé ou déposés contre récépissé à l'adresse ci-dessous.

Ils seront présentés sous double enveloppe cachetée :

- L'enveloppe intérieure renfermant le dossier de candidature conforme portera la mention :
« CANDIDATURE - marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction de la salle polyvalente du Lycée Français de Valence - NE PAS OUVRIR. »
- L'enveloppe extérieure renfermant le dossier de candidature portera la mention :
**Lycée Français de Valence
A l'attention de Monsieur le Proviseur
Calle Orenga, 20 - Apartado 119
46 980 PATERNA (Valencia)
Espagne**

Si le candidat opte pour la remise de sa candidature par voie électronique, elle se fera sur le profil acheteur suivant : (URL) <http://aeфе.e-marchespublics.com/> sous la référence suivante : AEFE.

Toute réception tardive entraînera l'irrecevabilité de la candidature.

VI.2.3) Conditions d'obtention de l'avis public et des documents complémentaires en espagnol :

Les concepteurs intéressés par ce projet peuvent consulter l'avis d'appel public à la concurrence dans sa version intégrale en espagnol qui précise les modalités de participation à cette consultation, sur le site internet du Lycée Français de Valence à l'adresse suivante : <http://www.lfval.net>.

VI.2.4) Visite du site :

Pour les candidats retenus, une visite du site ainsi qu'une réunion de questions/réponses avec la maîtrise d'ouvrage sera organisée le 23 juillet 2014.

VI.2.5) Contenu de la mission :

La mission de maîtrise d'oeuvre sera une mission de base (conception et suivi des travaux) sur la base du programme fonctionnel et technique remis aux candidats sélectionnés.

VI.2.6) Délais d'exécution :

Date prévisionnelle de début des études : octobre 2014 ;
Date prévisionnelle de début des travaux : 2ème trimestre 2015 ;
Durée des travaux : 10 mois.

La fin de la mission coïncidera avec la réception définitive des travaux et la levée des retenues de garantie de parfait achèvement.

VI.2.7) Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le paiement des prestations réalisées au titre du marché sera assuré par le Lycée Français de Valence. L'unité monétaire utilisée sera l'Euro.
Les comptes seront réglés par virement bancaire. Le délai global de paiement du règlement des comptes sera de 45 jours.

VI.2.8) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de Justicia de Valencia

VI.3) Procédures de recours

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

VI.3.2) Introduction des recours

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des Recours

VI.4) Date d'envoi du présent avis : 21 mai 2014